

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(MESRI)

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE EN ADMINISTRATION ET GESTION DES
ENTREPRISES DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE
DAKAR THOMAS SANKARA (IPD)**

L'Équipe d'évaluateurs :

- Pr. Ibrahima THIAM, Président
- Dr Papa Amadou DIOP, Membre
- M. Issaka Doullaye MAIGA, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'I. Thiam', is written over a faint yellow rectangular stamp.

Avril 2022

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué.....	3
1.1. Présentation de l'établissement.....	3
1.2. Présentation du programme de la licence en Administration et Gestion des Entreprises	
4	
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
3.1. Organisation et déroulement de la visite.....	4
3.2. Appréciation de la visite.....	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	7
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT	8
5. Points forts du programme.....	12
6. Points faibles du programme.....	13
7. Appréciation générale du programme.....	13
8. Recommandations à l'Établissement.....	13
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :	13
10. Proposition d'avis :	13

INTRODUCTION

L'Institut Polytechnique de Dakar Thomas Sankara (IPD) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation de son diplôme de licence en Administration et Gestion des Entreprises (AGE). L'ANAQ-Sup a désigné l'équipe d'Experts-évaluateurs externes composée comme suit :

Pr. Ibrahima THIAM, Président

Dr Papa Amadou DIOP, Membre

M. Issaka Doullaye MAIGA, Membre

La visite a eu lieu le mercredi 30 mars 2022 à partir de 09h30. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

1.1. Présentation de l'établissement

L'Institut Polytechnique de Dakar Thomas SANKARA (IPD) créé en 1991 est un établissement privé d'enseignement supérieur. L'IPD est aujourd'hui une Société à responsabilité limitée (SARL). L'établissement s'est doté d'une mission de service public et des objectifs portant sur l'enseignement professionnel et dispense des formations académiques et des formations permanentes.

Les principales missions de l'IPD sont :

- Former des hommes et des femmes hautement qualifiés en fonction des besoins de compétences du marché du travail ;
- Fournir des prestations de service dans le domaine de la formation et du renforcement de capacités en fonction des besoins des entreprises, des administrations et des particuliers ;
- Diversifier l'offre de formation ; - Promouvoir l'insertion de ces diplômés dans le marché du travail par une approche innovante d'accompagnement.

L'objectif principal que l'IPD s'est fixé est d'atteindre un haut niveau de qualité en matière d'enseignement et de formation professionnelle.

Les offres de formation de l'IPD se répartissent en deux grands domaines : Sciences Economiques et de Gestion et Sciences et Techniques.

1.2. Présentation du programme de la licence en Administration et Gestion des Entreprises

La licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara a pour objectif de permettre aux diplômés d'être opérationnel et de s'adapter à l'évolution des organisations et de l'environnement économique et social avec une maîtrise des enjeux et outils de la gestion.

Le titulaire de cette licence est destiné à assurer la gestion d'une entreprise dans ses multiples dimensions.

Ainsi, à l'issue de la formation, les diplômés auront entre autres, les compétences suivantes :

- Comptable ;
- Assistant du contrôleur de gestion ;
- Gestionnaire du personnel et de la paie ;
- Assistant de responsables des PME/PMI ;
- Assistant administratif et comptable ;
- Attaché commercial.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier PDF, comprend 101 pages (avec les annexes à partir de la page 41). Le rapport est consacré aux différents champs d'évaluation suivant le référentiel programme de l'ANAQ-Sup. Des annexes, comme éléments de preuve ou informations additionnelles, ont été également consultées. Le rapport est globalement bien rédigé. Toutefois, le rapport ne met suffisamment pas l'accent sur les forces et les faiblesses du programme ainsi que les perspectives d'amélioration de cette formation.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1. Organisation et déroulement de la visite

Les travaux ont démarré à 9h30 avec l'équipe qui est en charge de l'administration en présence de l'équipe de pilotage du rapport et des membres du Conseil académique. Après les mots de bienvenues, les travaux ont commencé par la présentation des participants. Le Président de l'équipe des experts, a rappelé l'objet de la visite en insistant sur le rôle de l'ANAQ-Sup et des évaluateurs.

Ensuite la présentation de l'établissement a été faite par M. Sow. Il a mis l'accent sur l'évolution juridique, l'évolution pédagogique et les activités de formation de l'établissement. Puis M. Sow a exposé l'organisation et le fonctionnement de l'IPD en présentant les principaux organes : Conseil d'Administration ; Cellule interne d'Assurance Qualité ; Bureau des étudiants ; Direction des études. Il a également rappelé que suite aux dernières évaluations des experts de l'ANAQ-Sup, l'établissement a mis en place une politique de remédiation qui s'est traduite par le recrutement d'enseignants permanents ; le renforcement du conseil académique ; la dynamisation de l'animation pédagogique ; l'élaboration d'un Plan stratégique.

M. Ba a présenté le système d'information et de gestion (LEA) de l'établissement en mettant l'accent sur ses différentes fonctionnalités de l'inscription de l'étudiant à la délivrance de l'attestation de réussite en passant par un meilleur contrôle de la direction sur les activités administratives et pédagogiques en temps réel.

Le responsable qualité, M. Guèye, a également présenté l'organisation du système assurance qualité en mettant le focus en particulier sur la cartographie du processus qualité et les fiches d'évaluation des enseignements.

Le programme de formation de la licence en AGE est présenté par son responsable Dr Fall. Il a mis l'accent sur : le contexte et les justifications ; l'identification du programme ; les objectifs du programme, les enjeux ; les finalités ; les conditions d'admission ; les modalités d'évaluation ; les effectifs du programme ; les diplômés qui sont en entreprises ; la part des PER permanents et enfin la maquette pédagogique.

Suite à ces différentes présentations, les discussions entre les experts et l'équipe de l'IPD et en particulier du programme de licence en AGE ont permis d'éclaircir certains points notamment les efforts faits par l'établissement depuis la dernière évaluation, les éléments de preuve, les compétences visées, les débouchés de la formation, l'évaluation des enseignements, les intitulés des unités d'enseignements, la répartition des crédits entre les unités d'enseignements et les relations avec le monde socioprofessionnel.

L'équipe d'experts a reçu par la suite les autres composantes de l'établissement à savoir les enseignants, les PATS et les étudiants.

Les échanges avec les enseignants ont porté principalement sur les modules enseignés, les méthodes d'enseignements, leur implication dans la mise en œuvre du programme, leur motivation, les conditions de travail, l'encadrement des étudiants et les relations avec le monde socioprofessionnel.

Les échanges avec les PATS ont mis l'accent sur la motivation, la politique pour attirer de nouveaux étudiants dans l'établissement, la surveillance des examens, la prise en charge médicale, leurs conditions de travail, leur statut dans l'établissement, leur implication dans le programme évalué et dans le fonctionnement de l'institution en général.

S'agissant des étudiants, les échanges ont porté sur les raisons du choix de l'établissement, leurs projets futurs, la politique d'intégration des nouveaux dans l'établissement, la formation reçue et les mesures mises en place pour leur insertion.

La troisième étape a consisté à visiter les locaux en rapport avec le programme évalué. Nous avons pu visiter les bureaux de l'administration, les salles de cours, la salle de documentation et le projet d'extension de l'établissement en cours de finalisation.

Les experts évaluateurs se sont retrouvés pour faire la synthèse de la journée en particulier sur les points forts et les points à améliorer pour la licence en AGE de l'IPD Thomas Sankara. Cette synthèse a fait l'objet d'une restitution orale en présence des principaux responsables du programme et du Président du Conseil académique.

3.2. Appréciation de la visite

La visite s'est très bien passée. Les échanges se sont déroulés dans un cadre cordial. Les évaluateurs remercient toute l'équipe du programme et la direction de l'établissement pour l'accueil et la disponibilité.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01. Le programme d'études est régulièrement dispensé
La licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara est dispensée de manière continue. Depuis 2016, quatre promotions de cette licence sont ainsi sorties. Le programme est établi selon le système LMD et est divisé en six semestres de 30 crédits chacun avec des unités d'enseignement et des éléments constitutifs.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02. Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
La licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara est en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement. L'objectif général est de former des professionnels, cadres intermédiaires dans les métiers de l'administration et de la gestion des entreprises.
Les titulaires de la licence en AGE, comme souligné plus haut, sont susceptibles d'exercer les emplois dans les métiers suivants : comptable ; assistant du contrôleur de gestion ; gestionnaire du personnel et de la paie ; assistant de responsables des PME/PMI ; assistant administratif et comptable ; attaché commercial.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Il existe un dispositif pour favoriser et maintenir les relations avec le monde socioprofessionnel. Il s'agit notamment des conventions de partenariats signées entre l'IPD Thomas Sankara et le monde socioprofessionnel. Ainsi, les professionnels sont représentés à travers le conseil académique et participent à la conception des programmes de formation. Les conventions de partenariat signées permettent de maintenir un lien permanent avec le milieu professionnel à double titre : pertinence des curricula et négociation des postes de stage pour les étudiants. L'on note également que le programme d'études est performant au niveau des résultats du BTS d'Etat.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées
Toutes les personnes concernées par le programme sont tenues informées de leurs prérogatives et responsabilités. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne. Il existe un règlement intérieur et un service qualité qui facilitent la mise en œuvre des enseignements. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.
Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) contribue à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. Il est mis en place un Conseil académique qui est susceptible de favoriser une bonne implication des enseignants du programme dans l'élaboration et la révision des maquettes pédagogiques. Ainsi, il a été constaté une implication réelle du PER aux activités de mise en œuvre du programme d'études depuis la conception jusqu'à la validation. Des efforts sont notés dans la coordination pour une bonne organisation des activités pédagogiques. Au début de chaque année académique, l'Institut convoque les PER pour assister à des réunions d'ordre pédagogique afin de s'assurer du bon déroulement des activités d'apprentissage et des évaluations. Toutefois, des efforts sont encore nécessaires pour une meilleure coordination entre les intervenants du programme à travers notamment des cellules pédagogiques plus fonctionnelles. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.
Il existe une cellule interne de management qualité CIMAQ qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité. Cette cellule a présenté des PV et des fiches ou rapports d'évaluation ou d'exploitation des résultats des évaluations. Une architecture susceptible de prendre en charge la gouvernance de l'assurance qualité est mise en place au sein de l'Institut IPD. L'établissement possède aussi un système d'information, qui facilite la gestion du parcours de l'étudiant. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3. Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs. Les syllabus de cours sont également globalement disponibles. Toutefois, il est constaté un manque de cohérence des EC de certaines UE. De même, les intitulés des UE soulèvent des incohérences (Exemple au semestre 1, on trouve UE 1 : langues et Fondamentaux ; puis UE 5 : Information Communication et Organisation). De plus, les coefficients des UE sont à revoir pour prendre en compte les poids relatifs dans la maquette des UE fondamentales par rapport aux autres UE. Aussi, la répartition du volume horaire entre CM TD/TP et TPE n'a pas fait l'objet d'une harmonisation au niveau de la maquette.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara est riche dans son contenu. Elle permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances importantes en méthodes d'administration et de gestion, en techniques quantitatives de gestion et en communication. Le curriculum comprend des activités explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail. Toutefois, le programme donne un poids important aux matières connexes et nécessite un meilleur arbitrage en faveur des modules fondamentaux de la discipline.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont bien consignées dans le règlement pédagogique interne et le manuel de procédures. Ainsi, le Règlement des études renferme toutes les informations relatives aux conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques de l'IPD. Un système informatisé de gestion des notes et des attestations est mis également en place grâce au logiciel de gestion du parcours de l'étudiant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants. L'IPD a mis également en place un dispositif de remédiation pour accompagner les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4. Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Le programme de licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. L'enseignement et la gestion pédagogique sont ainsi assurés par un corps d'enseignants qualifiés par leurs titres et grades. La liste des enseignants et leurs CV attestent de leurs compétences et expérience.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie

Les volumes horaires des différentes activités pédagogiques (enseignement, recherche, etc.) sont définis dans le référentiel du programme et dans la maquette pédagogique du programme. Les cahiers de texte, la maquette et les emplois du temps démontrent l'effectivité de cette répartition. Les charges horaires des enseignants sont similaires à celles des établissements publics. Il a été noté une harmonisation des syllabi en conformité avec le système LMD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03. La mobilité du PER est possible.

La mobilité du PER n'est pas effectivement actée nonobstant le fait que le PER soit composé de permanents et de vacataires. Il n'existe pas de conventions inter-universitaires permettant de procéder à des missions d'enseignement de part et d'autre. Il faut cependant magnifier la création d'un Fonds d'Appui à la Recherche et à la Publication scientifiques au sein de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5. Etudiant(e)s
Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Les conditions d'admission à ce programme sont définies et publiées. La sélection des candidats est fondée sur l'évaluation du dossier académique. Les conditions sont déclinées dans les documents de la filière et diffusées dans des supports : plaquettes, affiches, site web, etc. Les textes sur le système LMD fixant les règles de passage entre les niveaux sont appliqués. Ainsi la condition d'admission dans le programme est stipulée comme suit : - Peut s'inscrire à la licence en Administration et Gestion des Entreprises, l'étudiant justifiant du baccalauréat (toutes options) ou tout autre diplôme admis en équivalence - L'admission se fait sur examen de dossier et, en cas de besoin, après entretien avec le candidat. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Il n'existe aucune discrimination de genre au niveau du recrutement pour le programme de licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis
La mobilité des étudiants est encouragée mais on n'a pas pu observer un programme de mobilité pour le programme de licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara. Il n'y a pas une réelle mobilité des étudiants. Cela demande un appui logistique pour rendre opérationnels les accords interuniversitaires en la matière. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s
Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants. Le ratio d'encadrement est globalement satisfaisant du fait des effectifs maîtrisés. Le taux d'encadrement pour les rédactions de mémoire/projet professionnel ou projet tutoré est adéquat. Les étudiants sont orientés et informés, à travers entre autres, leur amphithéâtre de rentrée ou leur secrétariat. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Les conventions de partenariats signés avec le monde socioprofessionnel facilitent l'insertion des étudiants. L'établissement organise des visites d'entreprises et forme les étudiants en développement personnel, techniques de recherche de stage et d'emploi.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6. Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

La dotation en équipements et en locaux permet un bon déroulement du programme évalué. L'établissement dispose d'une salle de documentation, de salles de cours de grandes capacités, de vidéoprojecteurs qui facilitent l'apprentissage des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Existence d'un Conseil académique avec des universitaires de haut niveau ;
- Programme globalement pertinent qui couvre les principaux aspects de la discipline ;
- Existence de conventions de partenariats avec des structures publiques et privés (ville de Dakar, 3FPT ; ANPEJ...) ;
- Infrastructures de qualité ;
- Existence d'un logiciel de gestion du parcours de l'étudiant avec d'autres fonctionnalités ;
- Encadrement adéquat des étudiants de L1 et L2 ;
- Existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- PER et PATS qualifiés, motivés et fidèles à l'établissement ;
- Efforts de recrutement d'enseignants permanents ;
- Syllabus globalement harmonisés ;
- Existence de cahiers de textes ;
- Etudiants globalement satisfaits de la formation reçue.

6. Points faibles du programme

- Faible cohérence entre les éléments constitutifs de certaines UE ;
- Poids relativement important de certains modules non fondamentaux ;
- Faible taux de professionnels qui interviennent dans le programme ;
- Absence d'accord de partenariat avec les universités publiques ;
- Absence de dispositif pour la mobilité des PER et des étudiants ;

7. Appréciation générale du programme

La licence en Administration et Gestion des Entreprises de l'IPD Thomas Sankara répond à un réel besoin socioprofessionnel. Toutefois, la structure de la maquette pédagogique doit être améliorée pour une meilleure cohérence des Unités d'Enseignement et des éléments constitutifs de certaines UE.

8. Recommandations à l'Établissement

- Améliorer les intitulés de certaines UE et la cohérence entre les éléments constitutifs des UE ;
- Revoir le poids relativement important de certains modules non fondamentaux ;
- Améliorer le taux de professionnels qui interviennent dans le programme ;
- Travailler à la signature de conventions de partenariat avec les universités publiques ;
- Promouvoir la mobilité des PER et des étudiants.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :

- Organiser des séminaires de partage d'expériences sur tout le processus d'évaluation.

10. Proposition d'avis :

- **Accréditation recommandée**